

Légende

- Arrêts ligne 16 Navette
- Arrêts lignes 14-20-22
- Arrêts lignes Chrono C1-C2-C3-C4-C5
- Ligne 16 Navette
- Lignes 14-20-22
- Lignes Chrono C1-C2-C3-C4-C5
- Périmètre attractivité 1
- Périmètre attractivité 2
- Périmètre attractivité 3
- Périmètre attractivité 4
- Limite communale

Avertissement

Les règles relatives au stationnement sont définies à l'article 12 du règlement écrit du PLUIHD. (dispositions communes applicables à toutes les zones).

Sources des données:
 DGFiP Cadastre
 CUD PLUIHD, THNS, Attractivité

Communauté Urbaine de Dunkerque
 Pertuis de la Marine - BP 85530
 59386 DUNKERQUE CEDEX 1
 Tél: 03 28 62 70 00



**Plan Local d'Urbanisme
 Intercommunal
 Habitat-Déplacement**

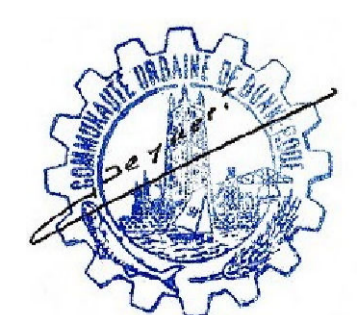
**PLAN DE STATIONNEMENT
 Saint-Pol-sur-Mer**

Vu pour être annexé à la délibération du Conseil Communautaire en date du 19 décembre 2022

Portant approbation du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal Habitat et Déplacement,

Dunkerque, le 19 décembre 2022
 Pour le Président,
 Le Vice-Président,

Martial BEYAERT



Echelle 1/5000 e

